

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806025-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/07/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 04/06/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf local.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806025/1/1	0E/18/B3c/Cd/Pb/1/4	Poule	Oeuf entier				ambiante	Non

## Echantillon : 201806025/1/1

0E/18/B3c/Cd/Pb/1/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 29/06/18	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 29/06/18	<= 0.02	0,01	0,02

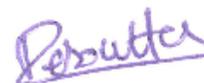
Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806026-002**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 08/06/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 04/06/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf local.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806026/1/1	OE/18/B1/AN/1/4	Poule	Oeuf entier			28/05/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201806026/1/1**

OE/18/B1/AN/1/4

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 08/06/18	Absence

Le responsable technique  
**Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807002-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 06/07/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 02/07/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf local.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807002/1/1	OE/18/B1/AN/3/4	Poule	Œuf entier			29/05/18	ambiante	Non
201807002/2/1	OE/18/B1/AN/2/4	Poule	Œuf entier			14/06/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201807002/1/1**

OE/18/B1/AN/3/4

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 06/07/18	Absence

**Echantillon : 201807002/2/1**

OE/18/B1/AN/2/4

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 06/07/18	Absence

Le responsable technique  
**Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807004-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 27/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 02/07/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf local.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807004/1/1	OE/18/B2b/1/4	Poule	Œuf (sans coquille)			28/05/18	-8°C	Non

**Echantillon : 201807004/1/1**

OE/18/B2b/1/4

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST053) selon VM ACOC02 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC02) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807006-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 13/07/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 02/07/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf local.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807006/1/1	OE/18/B3c/Pb/Cd/3/4	Poule	Oeuf entier			29/05/18	ambiante	Non

## Echantillon : 201807006/1/1

OE/18/B3c/Pb/Cd/3/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 09/07/18	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 09/07/18	<= 0.02	0,01	0,02

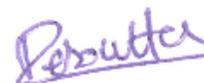
Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807008-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 06/07/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 02/07/2018

**Commémoratifs :** PSPC 20185 - Oeuf local.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807008/1/1	OE/18/B1/SU/1/1	Poule	Oeuf entier			29/05/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201807008/1/1**

OE/18/B1/SU/1/1

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - Met. int. CH10M251 Date d'analyse: 05/07/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> Met. int. CH10M251 Date d'analyse: 05/07/18	<= 50	50	-
<b>Sulfadimérazine</b> Met. int. CH10M251 Date d'analyse: 05/07/18	<= 50	50	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> Met. int. CH10M251 Date d'analyse: 05/07/18	<= 50	50	-
<b>Sulfanilamide</b> Met. int. CH10M251 Date d'analyse: 05/07/18	<= 50	50	-

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur &amp; Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification &amp; type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809051-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 10/09/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 06/09/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeufs.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809051/1/1	OE/18/B1/AN/4/4	Poule	Œuf entier			05/09/18	ambiante	Non

**Echantillon : 201809051/1/1**

OE/18/B1/AN/4/4

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Le responsable technique  
**Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809059-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 15/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/09/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeufs.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809059/1/1	OE/18/B3c/Cd/Pb/4/ 4	Poule	Oeuf entier			05/09/18	ambiante	Non

## Echantillon : 201809059/1/1

OE/18/B3c/Cd/Pb/4/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 09/11/18	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 09/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

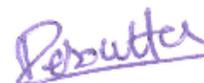
Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809060-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 07/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/09/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809060/1/1	OE/18/B2c/B3a/B3b/1/2	Poule	Ouf (sans coquille)			14/06/18	-11°	Non

**Echantillon : 201809060/1/1**

OE/18/B2c/B3a/B3b/1/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2018/ST071)</b> GC - MS/MS selon PS - OCPE01 Date d'analyse: 21/10/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste PS-OCPE01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2018/ST071 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809061-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/01/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/09/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809061/1/1	OE/18/B2b/2/4	Poule	Ouf (sans coquille)			14/06/18	-11°C	Non

## Echantillon : 201809061/1/1

OE/18/B2b/2/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST071) selon VM ACOC02 Date d'analyse: 23/10/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC02) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2018/ST071 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201811004-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 15/11/2018

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 05/11/2018

**Commémoratifs :** Plan oeuf local 2018.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201811004/1/1	OE/18/B3c/Cd/Pb/2/ 4	Poule	Oeuf entier			29/10/18	Ambiante	Non

## Echantillon : 201811004/1/1

OE/18/B3c/Cd/Pb/2/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 09/11/18	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Mét.int. CS10M280 Date d'analyse: 09/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

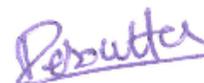
Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201811005-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/01/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 05/11/2018

**Commémoratifs :** Plan oeuf local 2018.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201811005/1/1	OE/18/B2b/3/4	Poule	Œuf (jaune)			29/08/18	- 5.4°	Non

## Echantillon : 201811005/1/1

OE/18/B2b/3/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST019) selon VM ACOC02 Date d'analyse: 12/11/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC02) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2018/ST019 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201811028-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/01/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/11/2018

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Oeuf local.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201811028/1/1	OE18/B2b/4/4	Poule	Œuf (sans coquille)				Ambiante	Non
201811028/2/1	OE18/B3a/B3b/B2c/2/2	Poule	Œuf (sans coquille)				Ambiante	Non

## Echantillon : 201811028/1/1

OE18/B2b/4/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST78) selon VM ACOC02 Date d'analyse: 12/11/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC02) n'a été détectée

## Echantillon : 201811028/2/1

OE18/B3a/B3b/B2c/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST78) GC - MS/MS selon PS - OCPE01 Date d'analyse: 12/11/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS-OCPE01, est disponible sur demande.

**Les analyses portant la mention 2018/ST78 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.